



La Reynerie, votre quartier avance !

toulouse
métropole

Mon Quartier + Facile

MAIRIE DE  TOULOUSE

Le quartier de La Reynerie aujourd'hui

7 117
habitants en 2020
d'après l'INSEE

2 700
logements, dont
85% de logements
sociaux



En 2001, Toulouse Métropole et ses partenaires ont engagé le projet de renouvellement urbain de La Reynerie.

Objectif : désenclaver le quartier pour mieux le connecter à son environnement et au territoire de la Métropole.

Demain, un quartier renouvelé pour ses habitants

La dernière phase du projet de renouvellement urbain s'amorce. Votre quartier fait peau neuve, pour offrir un **cadre de vie plus agréable et végétalisé** à horizon 2030. Au cœur de La Reynerie demain : un espace vert préservé d'un

deuxième hectare ; arboré et dédié à l'agriculture urbaine.

Toulouse Métropole et la Ville de Toulouse s'engagent à améliorer la vie de chacun des habitants du quartier, en rompant avec l'urbanisme des grands ensembles et en développant des services de proximité.



3 axes d'intervention prioritaires en faveur des habitants

1

Des logements accessibles à tous

Créer à l'Est du quartier de nouveaux logements attractifs et accessibles à tous (de l'accession à la propriété au locatif social).

2

Des services de proximité

Requalifier le cœur de quartier de la place Abbal, en y construisant de nouveaux locaux commerciaux, une maison de santé et la Cité de la Danse.

3

Des équipements attractifs

Valoriser le site du lac et du château Reynerie, afin de rendre le site plus attractif pour les familles du quartier via la création d'équipements sportifs.

Le projet en bref

pour un cadre de vie amélioré

Démolir...

862 logements anciens

3 dalles de commerces et activités



Pour mieux reconstruire !

1206 logements neufs

sur les îlots de reconstruction

1500 m² de nouveaux commerces

3000 m² de locaux d'activités

3500 m² d'équipements publics

1 nouveau centre commercial

1 maison pluridisciplinaire de santé

1 Cité de la Danse



Des logements pour devenir propriétaire

La reconstruction de 1206 logements :

- › Des petits collectifs (de 4 à 6 étages),
- › Des logements intermédiaires (de 2 étages),
- › Des maisons individuelles.

Des logements en accession à la propriété de qualité, à des prix maîtrisés. L'objectif est de passer 80% de logements sociaux, à 50% de logements sociaux et 50% de logements privés.

De nouveaux commerces

Création d'un centre commercial, situé en rez-de-chaussée d'un immeuble de logements neufs incluant :

- › Une boulangerie de 150 m²,
- › Une offre de service de 70 m²,
- › Une boucherie de 130 m²,
- › Une offre de restauration de 70m²,
- › Une supérette de 300 m² et un distributeur automatique de billets de 10 m².





Des + pour les habitants

Le projet prévoit la reconstruction de **1206 logements** : 20% de logements locatifs sociaux, 25% d'accession sociale à la propriété, 15% de logements locatifs intermédiaires et 40% de logements privés / accession à la propriété. Mixité de l'habitat et mixité des usages seront des leviers pour **rendre le quartier attractif et développer l'économie locale**. Le projet de renouvellement urbain va proposer une nouvelle offre de loisirs, ancrée sur le parc de La Reynerie et, autour de la base nautique, de nouveaux commerces, des services et équipements publics seront implantés.

Des + pour l'environnement

Les nouvelles constructions seront plus **performantes énergétiquement**, ce qui favorisera la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le long terme. Le projet repose sur une **démarche d'aménagement durable et d'urbanisme bioclimatique** : respect de la trame écologique, atténuation des îlots de chaleur, utilisation des énergies renouvelables, création d'espaces ombragés, accès à l'eau facilité, sols perméables...



À quand le **nouveau Reynerie** ?



Un projet de renouvellement urbain, ça ne se mène pas du jour au lendemain...! Plusieurs phases de travaux rythmeront le réaménagement du quartier de La Reynerie par alternance, afin que tous les chantiers ne soient pas menés de front. Des aménagements transitoires seront mis en place, tel qu'**un dispositif de maraîchage urbain et la création d'une promenade bordée d'arbres et de plantes cultivées de façon naturelle et durable**, pour occuper positivement les friches dans l'attente des opérations de reconstruction.



Contacts

Votre maire de quartier :
Gaëtan Cognard

Permanence sur rendez-vous :
05 61 22 34 72

Contacter votre élu par mail :
gaetan.cognard@mairie-toulouse.fr

